

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2014-2015)
LE 10 FÉVRIER 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence d'une représentante de l'Association des professeurs de Lignery.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 FÉVRIER 2015 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIT ABSENT :

M. Martin Viau (3)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03504-02-15 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2015

06.02 Assurances – Achat regroupé

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Gabrielle-Roy

10.02 Engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03505-02-15

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03506-02-15

06.02 ASSURANCES – ACHAT REGROUPÉ

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que chaque commission scolaire peut contracter une assurance, conformément aux articles 178 et 270 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le 14 février 2012, par sa résolution n° C.C.-3333-02-12, le conseil des commissaires avait autorisé la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurances de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries expirera le 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'expérience du consultant GT&A Gestion de risques inc.;

CONSIDÉRANT les dispositions de la politique d'acquisition de la commission scolaire qui favorisent le processus d'achat regroupé;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la commission scolaire de poursuivre sa participation à ce regroupement d'assurances pour la région de la Montérégie et de l'Estrie.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

de mandater la firme GT&A Gestion de risques inc. afin de préparer l'appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires de ce regroupement;

de mandater la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour réaliser l'appel d'offres public selon les procédures et politiques en vigueur à cette commission scolaire et accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

de soumettre, d'ici au 30 juin 2015, une recommandation à l'instance appropriée pour l'achat des assurances de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre de cet achat regroupé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme qu'elle n'a pas eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 7 janvier 2015 et se terminant le 31 janvier 2015.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03507-02-15

10.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE GABRIELLE-ROY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise l'agrandissement de l'école Gabrielle-Roy et qu'une somme de 3 600 367 \$ (taxes incluses) est réservée à cet effet;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoient la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent de retenir les services professionnels suivants :

| | |
|---|---|
| Architecture | Labbé architecte inc. (Saint-Bruno-de-Montarville) |
| <i>Ingénierie en mécanique et électricité et ingénierie en structure et civil du bâtiment</i> | Les Services exp inc. (Salaberry-de-Valleyfield) |

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03508-02-15

10.02 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MARC-ANDRÉ-FORTIER

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier et qu'une somme de 5 422 034 \$ (taxes incluses) est réservée à cet effet;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *règlement sur les contrats de service des organismes publics* qui prévoient la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent de retenir les services professionnels suivants :

| | |
|--|---|
| Architecture | Héloïse Thibodeau Architecte Inc. (Montréal) |
| Ingénierie en mécanique et électricité et ingénierie en structure et civil du bâtiment | WSP Canada inc. (Longueuil) |

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03509-02-15 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2014-2015\6. 10 février 2015 - 1320-003.doc